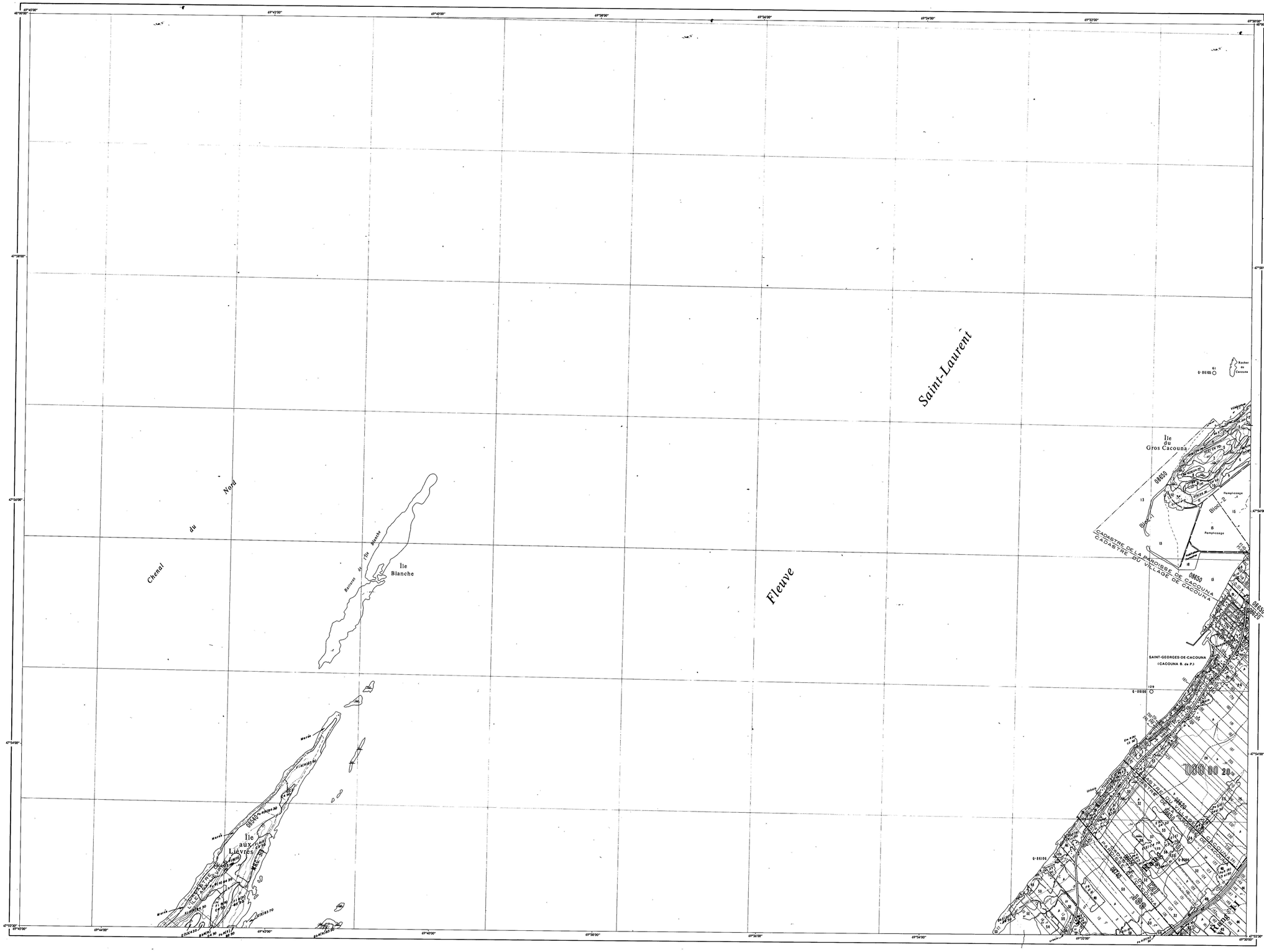

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, abandonnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — — à pin rouge	R (Pr)
— — — à pin gris	R (Pg)
— — — à mélèze (cultivé)	R (L)
— — — à pruche	R (Pu)
— — — à mélèze	R (Ml)
— — — (détermination)	R p
Pinède	P
— — — (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)	P (E)
— — — à thuya (cédre)	P (C)
— — — à pruche	P (Pu)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — — à pin rouge	P (Pr)
— — — à pin gris	P (Pg)
— — — à sapin et/ou épinette	P (S)
— — — (plantation d'épinette blanche)	P pb p
— — — (plantation d'épinette de Norvège)	P pn p
— — — (plantation d'épinette noire)	P pn p
— — — (détermination d'épinette)	P p
Sapinière	S
— — — (le sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — — à thuya (cédre)	S (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — — à pin rouge	S (Pr)
— — — à pin gris	S (Pg)
— — — à pruche	S (Pu)
— — — à mélèze	S (Ml)
— — — (plantation de sapin baumier)	S pb p
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cédre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb(Ml)
— — — avec pin gris	Pb (Pg)
— — — avec pruche	Pb (Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — avec thuya (cédre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr(Ml)
— — — avec pin gris	Pr (Pg)
— — — avec pruche	Pr (Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
Pinède à pin gris	Pg
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cédre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg(Ml)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg(Pb)
— — — avec pruche	Pg (Pu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg p
Cédrière	C
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — — à mélèze	C (Ml)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — — à pin rouge	C (Pr)
— — — à pin gris	C (Pg)
— — — à pruche	C (Pu)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — — (plantation de thuya?)	Thd p
Pruchière	Pu
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pu (Pu)
— — — à thuya (cédre)	Pu (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — — à mélèze	Pu(Ml)
— — — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pb)
— — — à pin rouge	Pu(Pr)
— — — à pin gris	Pu(Pg)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — — (plantation)	Pu p
Mélèzin	Ml
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Ml (Ml)
— — — à thuya (cédre)	Ml (C)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge	Ml (E)
— — — à pin blanc et/ou rouge	Ml(Pb)
— — — à pin rouge	Ml(Pr)
— — — à pin gris	Ml(Pg)
— — — à pruche	Ml(Pu)
— — — à sapin et/ou épinette blanche	Ml(S)
— — — (plantation de mélèze européen)	Ml(E) p
— — — (plantation de mélèze japonais)	Ml(J) p
— — — (plantation de mélèze laricin)	Ml(L) p

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
— — — — — avec pruche	F1 Pu	F1 Pu (R)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (R)
Bétulaie à bouleaux blancs	Bb (F)	Bb (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (R)
— — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (R)
— — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (R)
— — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (R)
— — — avec sapin	Bb S	Bb S (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes	Bj (F)	Bj (R)
Bétulaie à bouleaux jaunes avec résineux	Bj R	Bj (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (R)
Peuplerale avec sapin	Pe S	Pe S (R)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (R)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (R)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (R)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (R)
Cédraie rouge résineuse	Ced R	Ced (R)
Frênaie résineuse	Fr R	Fr (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M F1	M F1 (R)
— — — sur station humide	M F1 h	M F1 (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — — d'essences intolérantes	F i
— — — d'essences tolérantes	F t
— — — sur station humide	F h
— — — (plantation)	F p
Bétulaie à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Bb
— — — à bouleaux jaunes	Bj
Peuplerale	Pe
Cédraie rouge	C r
Frênaie	Fr
— — — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr Bb
— — — à bouleaux jaunes	Fr Bj
— — — à peuplier	Fr Pe
— — — à feuillus d'essences intolérantes	Fr F i
— — — à feuillus d'essences tolérantes	Fr F t
Plantation d'érable à sucre	Er s
— — — de bouleau jaune	Bo j
— — — de peuplier	Pe p
— — — de peuplier hybride	Pe p c
— — — de tilleul d'amérique	Tr Ap

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	Ss
Dénudé et semi-dénudé humide	Sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	Eau
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	ce
Chablis partiel	chp
Chablis total	ct
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapinière, épinette blanche exclue

⊖ 10 à 50 %
⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct r
Coupe sélective	cs
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
100 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Projet d dominance de Pruch. tolérante, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Surtout peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieille inéquienne: Projet dominance de Pruch. tolérante, majorité des tiges plus de 90 ans. Surtout peuplements majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0%)	2 (1%)	3 (11%)	4 (26%)	5 (61%)	6 (Min)
A — 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B — 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C — 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D — 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 70 %	f
Abrupte	71 % et plus	a

Superficie entourée de pentes > 31 % ; N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C3 sp 50 H C5

— déficitaire
— classe de pente
— classe d'âge
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C5 (+68 ans)

— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— densité
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: MARCEL SIROIS
SIGNATURE: Marcel Sirois

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986
Année de publication : 1987
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/10/85
Déclinaison magnétique 20° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

1 11 1

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

Unité de sondage: 1

000 00 20

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique: 23 00
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée: 120*

Municipalité: 08650*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle

Région écologique: 4c

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 315 R.I.V. DU LOUP

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-B	22-C-4		22-C-3
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-M-16	21-N-13		21-N-14
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
21-M-9	21-N-12		21-N-11

NUMÉRATEUR

21 N/13 N. E.

2